

f



feuille de lierre

N° 78 - Février 2012

BÉNÉVOLAT

● FORMATION FRANCE BÉNÉVOLAT

80 % des associations ne fonctionnent qu'avec des bénévoles et les associations employeurs de salariés font largement appel au bénévolat. Pour les aider à recruter, gérer et fidéliser cette ressource humaine précieuse, France bénévolat Somme propose une journée de formation intitulée "Recruter de nouveaux bénévoles, fidéliser les anciens (et les nouveaux !): un défi pour les responsables associatifs". Rendez-vous jeudi 22 mars prochain, Espace Dewailly, 3 Place Louis-Dewailly à Amiens.

Informations et inscriptions : France bénévolat Somme, 18 rue Lamartine 80000 Amiens - 03 22 80 13 31 - somme@francebenevolat.org.

INFORMATION JURIDIQUE

● CONGÉS : JURISPRUDENCE 2011

En matière de congés exceptionnels, l'Assemblée nationale a voté une proposition pour que les salariés confrontés au décès de leur enfant ou de leur conjoint puissent bénéficier de deux jours d'absence, afin de leur éviter d'utiliser leur quota annuel ou de se mettre en arrêt maladie [art. L.3142-1 du code du travail - Ass.nat., proposition de loi du 23 novembre 2011, n° 765].

En matière de congés payés, il est désormais jugé que quand un salarié ne peut prendre ses congés payés annuels du fait de sa maladie ou d'un accident du travail, le congé acquis doit être reporté à la date de reprise de travail (ou l'employeur devra payer l'indemnité correspondante) [directive n° 2003/88/CE]. Enfin, lorsqu'un congé s'accompagne de la fermeture de l'établissement, celle-ci peut être réalisée par l'employeur sur avis conforme des délégués du personnel ou sur avis de délégués avec l'agrément des salariés [art. L. 3141-20 du code du travail].

QUESTION-RÉPONSE

● QUELLES OBLIGATIONS LÉGALES TENIR EN CAS DE CESSATION D'ACTIVITÉ TEMPORAIRE ?

Une association qui envisage de cesser ses activités pendant au moins un an n'est pas tenue de déclarer une dissolution. Sachez que les derniers administrateurs déclarés resteront responsables devant les tiers. S'il s'agit d'une simple mise en sommeil pour laquelle les membres sont d'accord, il est conseillé de mettre ce point à l'ordre du jour de la dernière assemblée générale. Veillez également à avertir vos partenaires et fournisseurs (banquier, assureur...) et à mettre le reliquat de trésorerie sur un livret A en attendant la reprise. Ce reliquat ne doit pas être distribué entre les membres : il doit rester la propriété de l'association ou être dévolu à une autre association.

Source : Associations mode d'emploi n° 133 - novembre 2011.

APPELS À PROJETS

● APPELS À PROJETS DE VACANCES

Soutenue par l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) et d'autres partenaires, dont le conseil régional de Picardie, l'association Vacances ouvertes propose des appels à projets destinés aux professionnels et aux bénévoles souhaitant développer une action de départ en vacances. L'APEX (appel à projet expérimental) s'adresse aux structures d'insertion par l'économie ou l'action sociale qui veulent monter un projet de vacances avec et pour leurs bénéficiaires. L'appel à projets "familles" s'adresse aux structures associatives ou aux collectivités intervenant auprès des familles et/ou auprès des adultes seuls qui ne partent pas en vacances.

Informations et documents à télécharger : <http://www.vacances-ouvertes.asso.fr/appeles-projets/>.

FINANCEMENTS & OUTILS ASSOCIATIFS

● DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT SOLIDAIRE

Vous êtes en difficulté et voulez créer une structure socialement utile? Vous êtes une entreprise solidaire ou une association? L'antenne régionale de l'association France active peut vous conseiller et/ou vous proposer des solutions de financement solidaire. Picardie active a pour objet d'accompagner et de soutenir les associations et les entreprises solidaires dans leurs stratégies de développement, de consolidation financière et de pérennisation de leurs emplois. Parallèlement à sa mission de conseil, Picardie active peut, après étude de la viabilité économique du projet et de son utilité sociale, aider à la construction d'un plan de financement cohérent, en adéquation avec la capacité de remboursement de la structure, sans combler les déficits d'exploitation (interventions remboursables) et sans se substituer aux autres financeurs (appui des porteurs de projet dans la recherche de financements).

Plus d'informations : <http://www.picardieactive.org> - 03 22 39 32 59 - contact@picardieactive.org.

MINUTE VERTE



● RETOUR DES MICROBES? OPTEZ POUR LES DÉCAPANTS NATURELS!

L'eau de javel libère du chlore depuis sa production, son utilisation jusqu'à son rejet avec les eaux domestiques. Une fois libéré, le chlore peut s'associer à d'autres molécules et devenir toxique et persistant. De plus, l'eau de Javel est dangereuse (c'est marqué sur l'emballage!) et peut provoquer brûlures, maux de tête et nausées. Enfin, elle désinfecte et décolore mais ne nettoie pas : rien ne sert de l'utiliser comme détergent sur une surface crasseuse. Sachez aussi que l'usage

excessif de javel peut, en perturbant l'équilibre bactérien, favoriser la résistance de germes. Une désinfection n'est utile que s'il y a un risque viral important. Pour faire briller ou désinfecter, un détergent écologique mélangé à l'eau chaude suffit. Le savon de Marseille, le savon noir, le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude ou le jus de citron ont fait leurs preuves !

INFOS DE L'OVACAM

● PARTICIPEZ À L'INAUGURATION DE VOTRE MAISON !

Nouveau nom, nouveaux locaux, nouvelle charte graphique, nouveau site internet : tout vous sera bientôt révélé ! Mais l'inauguration ne se fera pas sans les intervenants de la vie associative amiénoise. En tant qu'acteur des activités de l'OVACAM/Maison des associations, vous êtes invité à nous faire parvenir au plus vite les éléments suivants :

- une photo symbolisant ou représentant votre association accompagnée du nom de votre structure et d'un intitulé ;
- une réponse à la question "Qu'apportent les associations en 2012 ?" (200 caractères maximum). Vos contributions seront exposées le jour de l'inauguration de la Maison des associations, inauguration à laquelle vous serez invité.

Réponses souhaitées avant le 20 février par mail à cedc@ovacam.asso.fr ou par courrier à OVACAM/Maison des associations d'Amiens Métropole - 12 rue Frédéric Petit - 80000 Amiens. Lettre détaillée et bulletin retour sont joints à votre *Feuille de Lierre*.

● FORMATIONS, CAFÉS CITOYENS: C'EST REPARTI !

Retrouvez notre programme des rencontres et des cafés citoyens 2012 sur le site www.ovacam.asso.fr, sans oublier de télécharger le formulaire d'inscription à la prochaine formation: "**L'emploi associatif: questions-réponses**" **samedi 18 février** - 9h30 à 12h30 Espace Dewailly à Amiens (présence de représentants de l'URSSAF, de Pôle emploi et du conseil régional de Picardie).

NOUVEAUX ADHÉRENTS

● AMICALE DES ALGÉRIENS DE LA SOMME

Maison des associations/OVACAM
12 rue Frédéric-Petit, 80000 AMIENS
06 85 44 36 26

Objet: l'association a pour objet le développement de l'accès à la culture pour tous, des activités socioculturelles et le soutien à la professionnalisation et à la formation des Algériens et Français par :

- l'organisation de manifestations culturelles et la mise en place d'actions socioculturelles de proximité auprès des publics isolés ou défavorisés grâce à l'utilisation d'une structure mobile et autonome,
- l'utilisation d'activités d'éducation populaire auprès des jeunes afin de favoriser leur intégration sociale et leur ouverture aux autres,
- la mise en place de projets d'échanges, solidaires et culturels en France et dans différents pays (Europe

et Algérie), • le soutien, le développement et la promotion des actions et des activités professionnelles on en voie de professionnalisation, dans un champ d'intervention culturelle, éducative et sociale,

- la production, la réalisation, la création et la diffusion de productions culturelles destinées à tous les publics.

● AMIENS HALTÉROPHILIE MUSCULATION

25 rue de la Délivrance, 80000 AMIENS
03 22 47 33 42
amiens.hm@orange.fr

Objet: organiser, contrôler et développer la pratique de l'haltérophilie, le culturisme, la force athlétique, la musculation éducative sportive et d'entretien et la préparation physique et athlétique de tous ses adhérents; soutenir et accroître, à l'intérieur de ses structures d'accueil, la pratique des activités précitées; prendre toutes initiatives propres à la formation physique et morale de la jeunesse.

Activités: haltérophilie, musculation et remise en forme.

● ASSOCIATION DE SOUTIEN À L'UNIVERSITÉ POPULAIRE D'AMIENS (ASUPA)

Appt 8, 80 rue du Hocquet, 80000 AMIENS
univ.pop.amiens@gmail.fr

Objet: apporter un soutien logistique, matériel et financier aux activités organisées sous l'égide de l'Université populaire d'Amiens, collectif de fait destiné à promouvoir et à favoriser des initiatives visant à développer une forme d'université populaire.

● ASSOCIATION SPORTIVE DES PTT

48 rue Le Nôtre, 80050 AMIENS CEDEX 1
03 22 89 60 24

asptt.amiens@wanadoo.fr
<http://www.asptt.com>

Objet: la pratique des activités physiques et sportives, l'organisation de fêtes, manifestations et animations sportives, la participation aux compétitions des fédérations, la participation aux compétitions et aux activités sportives d'entreprise, l'organisation de loisirs sportifs et sociaux, de séjours et de voyages à thème sportif, la mise en place de prestations offertes à ses adhérents par le biais de conventions de partenariat.

Activités: badminton, cyclisme, cyclotourisme, football, natation, pétanque et tennis.

● BARKONDIRAL

Maison des associations/OVACAM
12 rue Frédéric-Petit, 80000 AMIENS
06 25 96 15 59

barkondiral@voila.fr

Objet: a pour but d'apporter un soutien aux populations pour le développement des activités culturelles, sanitaires et humanitaires.

● FEELING AND MOVE

Pépinière de l'UFOLEP, 51 rue Sully, 80000 AMIENS
06 30 20 15 42

feelingandmove@live.fr

<http://feeling-and-move.skyrock.com>

Objet: animer des activités d'expression corporelle, de remise en forme, création de chorégraphies, chants, mise en scène, organisation de spectacles, stages thématiques.

Activités: ateliers chorégraphiques ados et adultes, danse loisirs, expression corporelle, fitness, country celtic, zumba et ateliers relaxation.

● L'ATELIER DU MOUV

Maison des associations/OVACAM
12 rue Frédéric-Petit, 80000 AMIENS
06 81 25 89 24

Objet: a pour but d'accueillir et d'accompagner des personnes dans une optique de réinsertion, de formation professionnelle ou de développement personnel.

● LOUIS-PRISQUE INTERNATIONALE

51/89 passage des Becquerelles
80000 AMIENS

06 26 81 82 83 fax 03 60 03 23 12

<http://www.fondationlouisprisque.org/>

Objet: assistance et accompagnement psychologiques, médicaux, et aussi matériels aux populations pauvres (enfants de la rue, orphelins démunis) et aux personnes en situation de précarité; apprentissage, scolarisation, et hébergement des enfants de la rue, orphelins démunis et des enfants en difficulté scolaire; défense juridique internationale des populations pauvres et des biens d'intérêts généraux en ruine. Louis-Prisque internationale représentera mondialement et administrativement la Fondation Louis-Prisque et collaborera avec d'autres organismes visant à lutter contre la pauvreté.

● MÉTROPOLE AMIÉNOISE BASKET BALL (MABB)

257 grande rue du Petit-Saint-Jean
80000 AMIENS

06 61 50 01 49

alicevasseur@hotmail.fr

Objet: cette association a pour objet la pratique du basket-ball de loisirs et de compétition.

● REFUGE DES AMIS DE LUNA

Route de Piennes
80500 MONTDIDIER

03 22 78 18 88/06 98 78 18 88

refugedesamisdeluna@gmail.com

<http://www.refugedesamisdeluna.fr>

Objet: protection, sauvetage, prévention de la maltraitance, placement des animaux en détresse sans distinction de races.

● ROBIN DES ROUTES

Maison des associations/OVACAM
12 rue Frédéric-Petit, 80000 AMIENS
06 08 98 23 93

robinderoutes@voila.fr

<http://robinderoutes.asso-web.com>

L'association a pour but :

- d'informer, de sensibiliser, de former, de conseiller tout public en sécurité routière, et à l'écomobilité ;
- d'organiser des réunions, des manifestations et des voyages.

OVACAM Office de la vie associative et culturelle d'Amiens Métropole
Association loi 1901 - siret 780 613 162 00012 - ape 9499z
Agrément Jeunesse et Sports 80/97/008
3, place Louis Dewailly
BP 40 326 - 80003 AMIENS CEDEX 1
Tél.: 03 22 92 50 59 / Fax: 03 22 92 89 46
courriel: contact@ovacam.asso.fr
site internet: www.ovacam.asso.fr

Directeur de publication: Alain Merckaert
Rédaction: Lionel Defranoux, Céline Bray
Maquettage: Isabelle Fricheteau
Tirage: 600 exemplaires
Impression OVACAM
Sur papier 100 % recyclé écolabélisé

